

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Soins infirmiers

### 1. Intitulé de module *Soins infirmiers et troubles psychiatriques sévères* **2018-2019** *OPT3\_TPS\_LS*

**Code :** S.SI.364.3908.F.17 **Type de formation :** Bachelor

**Niveau :** Module de base  
**Type :** module à option clinique

#### Caractéristique :

Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

**Organisation temporelle :**  Module sur 1 semestre  
 Semestre d'automne

### 2. Organisation

**Crédits ECTS :** 10 ECTS

**Langue principale d'enseignement :**  Français

### 3. Prérequis

Pas de prérequis

### 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

#### Compétences visées :

- Rôle d'expert-e en soins infirmiers: en particulier la/les compétences (A1, A2, A3, A4)
- Rôle de communicateur-trice: en particulier la/les compétences (B1, B2, B4)
- Rôle de collaborateur-trice: en particulier la/les compétences (C3, C4)
- Rôle de manager : en particulier la/les compétences (D1)
- Rôle de promoteur-trice de la santé : en particulier la/les compétences (E1, E2, E4)
- Rôle d'apprenant-e et formateur-trice : en particulier la/les compétences (F2, F3)
- Rôle de professionnel-le : en particulier la/les compétences (G1, G2)

#### Objectifs :

- Distinguer les enjeux liés au rétablissement pour les personnes atteintes de troubles psychiques, leurs proches, la société et les professionnels de la santé dans une perspective socio-historique et disciplinaire.
- Evaluer et analyser des situations de soins en tenant compte de leurs particularités et en mobilisant des modèles/théories/concepts associés à l'approche centrée sur le rétablissement, des connaissances, postures et outils appropriés.
- Concevoir des projets de soins et des offres en soins sur la base d'une connaissance de soi et de sa posture, ainsi que sur celle d'un jugement clinique intégrant des perspectives théoriques sur le rétablissement, des résultats de la recherche et les particularités de la situation et du contexte.
- Assurer, au sein de l'équipe professionnelle et interprofessionnelle, la mise en œuvre effective d'offres en soins centrées sur le rétablissement grâce à la réalisation d'actions infirmières adéquates basées sur une connaissance de soi et de sa posture professionnelle, ainsi que sur un jugement clinique.
- Démontrer un positionnement professionnel critique au regard de courants de pensées/ perspectives/approches, modèles/théories/concepts, méthodes/outils et interventions /traitements traversant le domaine de la santé mentale-psychiatrie.

## 5. Contenu

Les différents enjeux liés au rétablissement en abordant en particulier :

- La question du diagnostic et des médicaments, ainsi que les approches psychothérapeutiques en psychiatrie
- Les regards de proches aidant.e.s, pairs praticien.n.e.s, ancien.n.e.s usagers-usagères des services de santé mentale

Des situations de soins seront évaluées et analysées sur la base :

- De méthodes et d'instruments d'évaluation intégrés dans les séminaires et ateliers (par ex., ELADEB).
- De modèles/théories/concepts associés à l'approche centrée sur le rétablissement.
- D'une mobilisation de connaissances.

Des projets de soins et des offres en soins basés seront développés grâce à :

- Des exemples de projets et d'offres articulés avec des théories, des résultats de la recherche et des connaissances.

Des mises en œuvre d'offres en soins centrées sur le rétablissement seront envisagées grâce à :

- Des exercices permettant de pratiquer des interventions en intégrant des spécificités situationnelles et contextuelles, ainsi que des éléments liés à la connaissance de soi et de sa posture.

Un positionnement professionnel critique pourra être développé grâce à :

- Des éclairages socio-historiques et disciplinaire.

## 6. Formes d'enseignement

Le module a lieu essentiellement sous forme de séminaires et simulations.

## 7. Exigences de fréquentation

La présence aux cours, laboratoires et séminaires est obligatoire. Une absence de plus de 20 % à ces enseignements peut entraîner la non obtention des crédits.

Concernant la gestion et l'annonce des absences l'étudiant-e doit se référer aux règlements internes de l'école dans laquelle a lieu le module.

## 8. Modalités d'évaluation et de validation

Un dossier écrit de groupe d'étudiant-e-s et une présentation orale de groupe d'étudiant-e-s, ainsi qu'un dossier écrit individuel.

Après avoir lu le document *Modalités de validation*, les étudiant-e-s posent leurs questions sur les consignes et conditions de validation aux enseignant-e-s des ateliers pédagogiques prévus à cet effet dès la première semaine du module.

Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E.

## 9. Modalités de remédiation et de répétition

**Remédiation**  Remédiation possible  Pas de remédiation

**Modalités** Selon consignes définies par la responsable de module  
La note après la remédiation est comprise entre A et F. Le FX est exclu.

### Répétition

**Modalités de répétition :** Participation au module selon les modalités spécifiques

**Modalités d'évaluation de la répétition :**  Identique à l'évaluation du module

**Délai pour l'évaluation de la répétition :**  fin du semestre durant lequel le module est répété

**Validation de la répétition:** La répétition est validée si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

## 10. Remarques

## 11. Bibliographie

- Bonsack, C., Ferrari, P., Gibellini S., Gebel, S., Jaunin, P., Besse, C., & Morandi, S. (2013). *Le case management de transition : assurer la continuité du rétablissement après une hospitalisation psychiatrique*. Lausanne, Suisse : Les publications du réseau ARCOS. Repéré à [https://www.reseau-sante-region-lausanne.ch/system/files/2014/02/publication\\_8\\_case\\_management\\_de\\_transition.pdf](https://www.reseau-sante-region-lausanne.ch/system/files/2014/02/publication_8_case_management_de_transition.pdf)
- Bovet, E., Bangerter, G., Constantin, V., & Stantzios, A. (2015). Un dispositif musical en chambre d'isolement. *Santé mentale*, 198, 18-22.
- Favrod, J., Rexhaj, S., & Bonsack, C. (2012). Le processus du rétablissement. *Santé mentale*, 166, 32-37. Repéré à [http://www.ecolelasource.ch/images/stories/articles\\_attachement/recherche\\_prestations/SM166\\_2\\_FAVROD1.pdf](http://www.ecolelasource.ch/images/stories/articles_attachement/recherche_prestations/SM166_2_FAVROD1.pdf)
- Nguyen, A., Frobert, L., McCluskey, I., Golay, P., Bonsack, C., & Favrod, J. (2016). Development of the positive emotions program for schizophrenia (peps): An intervention to improve pleasure and motivation in schizophrenia. *Frontiers in psychiatry*, 7. Repéré à <http://journal.frontiersin.org/article/10.3389/fpsyt.2016.00013/full>
- Pilloud, S., Roulet Schwab, D., Maire A., & Bovet C. (2017). Regards croisés sur les droits des personnes âgées en établissement médico-social. *Ethique et Santé*, 14(2), 86-93.
- Provencher, H. L. (2007). Le paradigme du rétablissement: 1. Une expérience globale de santé. *Le Partenaire*, 15(1), 4-12. Repéré à <http://agrp-sm.org/wp-content/uploads/2013/05/partenaire-v15-n1.pdf>

## 12. Equipe enseignante

Emilie Bovet, Jérôme Favrod, Pascale Ferrari, Laurent Frobert, Agnès Maire, Iannis McCluskey, Alexandra Nguyen, Shyhrete Rexhaj.

**Nom de la responsable de module :** Agnès Maire

Descriptif validé le 31 août 2018

Par les responsables locales de filière : C. Berset (La Source) et B. Kampel (HESAV)